

Un diagnostic par webcam médicalisée

Trois de nos hôpitaux s'équipent d'un chariot qui permet de demander l'avis du spécialiste à distance

C'est un équipement un peu particulier qui a été présenté lundi à la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith. Depuis quelques mois cet établissement, tout comme ceux d'Eupen et d'Heusy sont équipés d'un chariot de téléprésence médicale. En pratique, ce dispositif connecté à internet et muni d'un écran et de micro, permet à un spécialiste de pratiquer un examen clinique à distance et ce même s'il ne se trouve pas à l'hôpital. Un outil, d'un coût de 5.000 euros, actuellement utilisé en neurologie qui permet un gain de temps non négligeable lorsque le patient est victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

Alors que la pression budgétaire se fait de plus en plus grande en matière de soins de santé, les hôpitaux de petites tailles rencontrent de plus en plus de difficultés pour maintenir une offre de soins large et spécialisée.

C'est pour cette raison que l'hôpital Saint-Nicolas d'Eupen et la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith, ont signé, fin 2015, un partenariat avec le Centre Hospitalier Chrétien (CHC).

Un partenariat qui mène à de nombreuses collaborations concrètes comme celle développée pour la prise en charge des patients victimes d'un AVC. « On ne peut plus se permettre d'avoir tous les spécialistes, en permanence dans chaque hôpital », explique d'emblée Ingrid Mertes, directrice de la clinique Saint-Joseph de Saint-Vith.

Et pour pouvoir offrir aux patients des soins de qualité, le CHC et ses partenaires ont développé un outil de téléprésence médicale qui permet de réagir très rapidement en cas d'AVC.

En pratique, cela signifie qu'un patient qui est admis aux urgences dans un des deux hôpitaux germanophones sera pris en charge par les urgentistes.

Si ceux-ci suspectent un AVC, ils prendront contact avec un neurologue au CHC, qui est le

«On peut offrir des soins de qualité à nos patients avec ce partenariat et ce dans leur langue maternelle»

Ingrid Mertes

seul établissement hospitalier de la province à organiser une garde neurologique 24h/24. Grâce à un chariot roulant équipé d'un écran et d'un micro, le spécialiste pourra voir le patient, lui parler, évaluer son langage et lui demander de poser certains gestes. Il aura également accès aux images réalisées lors de certains examens comme le scanner cérébral.

En fonction des résultats de l'examen clinique, le traitement nécessaire pourra immédiatement être administré.

« En cas d'AVC, il faut réagir très vite, soit pour injecter un produit qui va dissoudre le caillot (thrombolyse), soit pour procéder à l'extraction du caillot par cathéter (thrombectomie). Si une thrombectomie est nécessaire, le patient sera transféré vers la clinique Saint-Joseph à Liège », explique le docteur Philippe Desfontaines, chef du service de neurologie au CHC. Pour le docteur Vincent Czajkowski, chef des urgences à Eupen, cet outil permet d'avoir, en permanence un diagnostic précis comme si le neurologue était dans la chambre du patient.

Et s'il a un certain coût (5.000 euros), il permet également un fameux gain de temps et une utilité importante pour les médecins.

Avec ce système, le CHC et les deux hôpitaux germanophones s'inscrivent parfaitement dans la réforme des soins de santé initiée par la ministre Maggie De Block, qui vise à la création de réseaux.

« Avec ce partenariat, on est même un peu des précurseurs en la matière et on offre aux patients germanophones des soins de qualité et ce dans leur langue maternelle puisque les transferts inutiles sont évités », se réjouit Ingrid Mertes.

Une mise en réseau qui permet de réaliser des économies financières tout en conservant les plus petits hôpitaux, en dehors de villes.

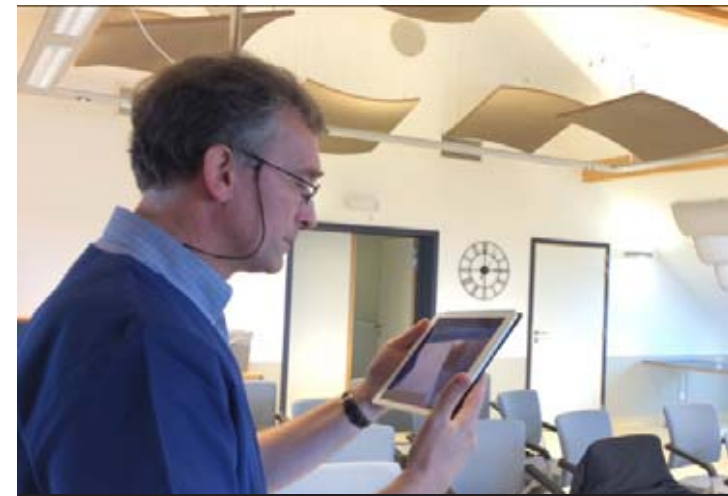
FRANÇOISE PEIFFER



Les urgentistes peuvent avoir l'avis du spécialiste même s'il n'est pas sur place. © F.P.



Un équipement spécial. © F.P.



Le médecin demande des exercices à distance. © F.P.

Le partenariat

Le but est d'ouvrir le réseau à d'autres hôpitaux

Le CHC, qui compte 6 hôpitaux dont la clinique Sainte-Elisabeth à Heusy, a conclu en novembre 2015, un partenariat avec les deux hôpitaux germanophones mais il est évident qu'on est encore loin des grands réseaux souhaités par la ministre Maggie De Block dans

le cadre de sa réforme. Si actuellement seuls les établissements hospitaliers d'Heusy, Eupen et Saint-Vith, sont équipés du système de téléprésence médicale, Ingrid Mertes n'exclut pas du tout que d'autres hôpitaux, comme celui de Malmedy par exemple, se joignent

au projet que du contraire même.

PAS À VERVIERS

On pouvait également légitimement se poser la question de savoir si cette nouvelle technique de téléprésence médicale pouvait intéresser le CHR Verviers,



Ste-Elisabeth (Heusy). © Arch.GDS

qui est l'hôpital le plus fréquenté de notre arrondissement. Mais cela n'est pas dans les cartons actuels selon la direction de l'hôpital qui a d'autres projets plus importants en vue. « Effectivement, ce n'est pas à l'ordre du jour », explique Pascal François, responsable de la communication du Grand Hôpital Verviers. « Nous ne comptons pas appliquer cette technique dans nos services pour le moment car nous n'en sentons pas le besoin. Par contre, nous avons d'autres projets. Nous voulons développer

notre réseau de téléconférences. » Selon les deux partenaires, les réseaux à créer devraient couvrir 400-500.000 patients. Ce qui est déjà un bon début. « Notre partenariat n'est qu'un début mais j'insiste sur le fait qu'il n'y a pas que l'aspect matériel qui entre en ligne de compte. Il y a aussi tout un respect mutuel, une confiance à instaurer pour pouvoir travailler ensemble dans différents domaines », conclut la directrice de la clinique de Saint-Vith.

F.P & C.B.